

VIII PROSPECTIVES POLITIQUES

Les associations de notre réseau OHÉ-PROMÉTHÉE sont et se veulent proches des entreprises afin de faire évoluer la perception du handicap et l'emploi des personnes handicapées.

La connaissance, la relation et la confiance des entreprises sont indispensables pour assurer l'engagement durable.

Nos associations sont les sachants de l'insertion de personnes handicapées et devraient réaliser l'ensemble des missions auprès de la personne et de l'entreprise (de la sensibilisation au maintien dans l'emploi en passant par les actions préparatoires à l'emploi, le conseil en formation, le diagnostic-conseil, l'accompagnement...).

Après l'accueil médico-social de la COTOREP, nos associations devraient prendre en charge l'orientation et le suivi des personnes handicapées, leur placement dans l'entreprise, la fonction publique ou l'atelier protégé.

Fort de notre expérience et de notre approche de terrain, notre Réseau demande son adhésion au Comité de Pilotage National et aux Comités Techniques Régionaux.

Les actions, les objectifs et les financements triennaux doivent être concertés et négociés dans chaque région et département avec les organismes compétents.

Nos associations doivent avoir la latitude d'initiatives et d'innovation, l'autonomie et la responsabilité de la gestion de leurs actions et de leurs personnels (et éviter l'ingérence voire la gestion de fait).

Les règles budgétaires de l'AGEFIPH doivent être adaptées aux règles de la comptabilité générale associative (provisions légales pour risques et congés payés...)

Pour développer l'emploi, nous proposons le renforcement des services à destination des entreprises et des personnes handicapées.

Nous suggérons de favoriser les revenus d'activité, en substitution des revenus d'insertion (ex : CES, CEC, aides à l'emploi, etc.. ;)

Nous suggérons également de renforcer la professionnalisation des personnes handicapées dans les organismes de formation et surtout dans les entreprises, avec des formules d'immersion, d'alternance, d'apprentissage et de perfectionnement sur le poste de travail.

Nous sommes favorables à toutes mesures qui favoriseraient l'emploi des personnes en situation de faiblesses sociales et/ou handicapées.